



**Madame Ségolène ROYAL**  
**Ministre de l'environnement,**  
**de l'énergie et de la mer**  
**246 Boulevard Saint-Germain,**  
**75007 Paris**

Paris, le 22 novembre 2016.

Lettre Recommandée avec AR n° 2C 086 929 0961 8

**N/réf. :** 1838 – VH/NA

**Objet :** Projet de TURPE 5 (HTA-BT)

Madame la Ministre,

Nous venons de prendre connaissance de la délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie rendue sur le projet de TURPE 5 HTA-BT.

Nous constatons avec stupeur que la Commission a refusé de prendre en compte l'avis négatif du Conseil Supérieur de l'Énergie, quelques mois après la décision d'imposer le coûteux et incompréhensible changement de nom d'ERDF en Enedis.

Pour FO Energie et Mines, cette attitude est irresponsable et très inquiétante pour l'avenir du service public de distribution d'électricité et de ses personnels. Nous considérons qu'une autorité, fût-elle qualifiée d'indépendante, ne peut imposer, aux parlementaires et au gouvernement, une position qui ne résulte pas de la loi.

Or, Madame la Ministre, la proposition de TURPE qui vous est soumise n'est pas compatible avec la loi de transition énergétique et la croissance verte, que vous avez fait voter, qui fait pourtant du distributeur un acteur majeur de cette transition.

C'est ainsi que la CRE a refusé de mettre en œuvre l'article 153 de la loi ce qui est particulièrement choquant. De même, la CRE n'a pas pris en compte les missions que la loi confie à Enedis alors qu'elle doit faire face à une plus forte intégration des énergies renouvelables, à 7 millions de points de recharge de véhicules électriques et s'adapter à de nouvelles pratiques (autoconsommation, stockage et effacement).

Il est aussi important de souligner qu'Enedis est un opérateur performant au niveau européen, ce qui n'a pourtant pas empêché la CRE de vouloir lui imposer une pression très forte sur les charges d'exploitation et donc sur les emplois de notre service public.

Madame la Ministre, de tels choix mettrait à mal le service public de distribution en aboutissant à une réduction des investissements et à des conflits sociaux compte tenu des réductions d'emplois qu'elle implique.

Tout cela est pour FO Energie et Mines inacceptable !

C'est pour cela que je vous demande, Madame la Ministre, au nom de ma Fédération, à ce que vous rejetiez ce projet et demandiez à la CRE une nouvelle délibération prenant réellement en compte les besoins d'Enedis pour apporter à la Nation un service public de qualité.

Il n'y a aucune urgence à ce que le Turpe soit fixé dès aujourd'hui. La fin prochaine du mandat du Président actuel de la CRE ne saurait justifier une précipitation sur un sujet aussi sensible.

Nous considérons que le service public de distribution d'électricité mérite au contraire un débat et une réelle écoute des salariés et de leurs représentants, ce que la CRE s'est malheureusement refusé à faire jusqu'à présent.

Il va de soi que dans cette période électorale qui s'annonce et à un moment où les besoins de cohésion sociale qu'incarne le service public n'ont jamais été aussi forts, les personnels d'Enedis seront particulièrement attentifs à ce que vous défendiez pleinement notre service public.

Nous sommes évidemment prêts à vous rencontrer pour échanger sur ce dossier.

Comptant sur votre écoute, je vous prie de croire, Madame la Ministre en notre détermination à défendre notre service public républicain.

**Vincent HERNANDEZ**  
**Secrétaire Général**

